



COMMUNE DE CHARDONNE

Election complémentaire – Chardonne sans parti CSP

Procès-verbal communal

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste Chardonne sans parti, comprenant le nom de trois candidats, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- que trois sièges sont à repourvoir,

PROCLAME

Madame Nathalie PELLÉ

née le 21 avril 1977, originaire de « Attalens/Chardonne »,
domiciliée à « Chemin de Pérose 1 » à « Chardonne »,

Monsieur Pierre-Alain CAILLET

né le 25 avril 1964, originaire de « Alle/Porrentruy »,
domicilié à « Route de Bellevue 8 » à « Chardonne »,

Madame Madeleine SKINNER

née le 12 décembre 1969, originaire de « Winterthur/Rottenschwil »,
domiciliée à « Route de Baumaroché 9 » à « Mont-Pèlerin »,

élus tacitement membres du « Chardonne sans parti »
pour la législature 2021-2026.

Pour le Bureau électoral

La présidente du bureau:


Mme Anne Gilliéron



La secrétaire:


Mme Valérie Schnyder